



Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 novembre 2024

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2024**

- 2. Communications du bureau du Conseil municipal**
 - 2.1 Représentations
 - 2.2 Courriers

- 3. Communications du Conseil administratif**
 - 3.1 Communications
 - 3.2 Réponses aux suspens du Conseil municipal

- 4. Rapports des Commissions et des délégués**
 - 4.1 Rapport de la Commission des Finances sur le projet de budget 2025
 - 4.2 Rapport de la Commission Aménagement du territoire, mobilité (ATM) du 28 octobre 2024, promenade de la Paix réaménagement du parc du château-Pictet
 - 4.3 Rapport de la Commission Aménagement du territoire, mobilité (ATM) du 28 octobre 2024, cours Nobel réaménagement du chemin de la Rirole
 - 4.4 Rapport d'information de la Commissions Equipements public du 16 octobre 2024, projet d'aménagement inclusif de l'aire de jeux du parc des Délices
 - 4.5 Rapport d'information du Groupement des législatifs de la Rive-droite (GLRD) du 19 septembre 2024, à la salle Pregny à Chambésy

- 5. Projets de délibérations**
 - 5.1 Proposition du Conseil administratif relative au budget de fonctionnement annuel 2025, au taux de centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter
 - 5.2 Ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle 2025 au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises
 - 5.3 Proposition du conseil administratif relative aux indemnités allouées en 2025 aux Conseillers administratifs et Conseillers municipaux
 - 5.4 Ouverture d'un crédit cadre quadriennal d'acquisition de véhicules communaux 2025-2028
 - 5.5 Ouverture d'un crédit cadre quadriennal pour l'acquisition et la maintenance de matériel et licences informatiques 2025-2028
 - 5.6 Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 relatif à des amortissements complémentaires du patrimoine administratif
 - 5.7 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation pour l'aménagement du projet de la Promenade de la Paix – Secteur du parc du château-Pictet
 - 5.8 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation pour le réaménagement du chemin de la Rirole – Cours des Nobel

- 6. Propositions du Conseil administratif**

- 7. Grands travaux**

- 8. Motions : néant**

- 9. Résolutions : néant**

- 10. Questions des Conseillers municipaux**

11. Propositions des Conseillers municipaux

11.1 Approbation du calendrier du 1er semestre 2025

11.2 Autres propositions

12. Communications et divers

12.1 Agenda

12.2 Autres communications / Remarques

Personnes présentes :

Mmes et MM. - Pascale ANDRIS BEAUBRUN (VERTS) *arrivée à 20h20*- Gérard BISE (VERTS) - Saïd BOUCHAREB (INDEPENDANT) - Alessia CAVALIERI (CENTRE) *arrivée à 20h30* - Jean-Claude CUDRE (PLR) - Regula ECKERT (VERTS) - Carla EDELENBOS (SOC) – Cruz Melchor EYA NCHAMA (SOC) - Peta GIROD (CENTRE) - Patrick HULLIGER (INDEPENDANT) - Francine MAMIN-TISSOT (CENTRE) - Eliane MICHAUD ANSERMET (INDEPENDANTE) - Corinne MONNIER (GAG) – Marc PASCHE (PLR) - Claudine PERROTIN DURET (PLR) – Antonio PRIETO (VERTS) - Angelica PRUNCU CUTILE, Vice-Présidente (VERTS) – Carla RUTA (SOC) – Yann SIMETH, Président (SOC) – Carlos SINTADO (VERTS) – Matthieu STEINER (PLR) - Carole STUDER (VERTS) – Valérie TISSOT-BUCHOUX, Secrétaire (PLR) - Oana TOPOR-POP (VERTS)

Assistent à la séance :

Mme Sandra PORTIER, Conseillère administrative
M. Michel POMATTO, Conseiller administratif
Mme Nathalie MACHERET, secrétaire en charge du Conseil municipal

Excusés :

M. Claude BAECHLER (GAG)
M. Laurent JIMAJA, Conseiller administratif
M. Thierry PONCET (VERTS)
M. Eric PORTIER (GAG)

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2024

Le Président demande s'il y a des remarques à apporter au procès-verbal du 7 octobre 2024.

Il n'y a pas de remarque.

Le Président passe au vote du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2024.

Celui-ci est approuvé par 19 « oui », 0 « non », 2 « abstentions ».

2. Communications du bureau du Conseil municipal

Représentations :

Le Bureau a représenté le Conseil municipal aux événements suivants :

- Les 45ans du G.A.G., Groupement Apolitique du Grand-Saconnex,
- Le marché des créateurs,
- Le marché de Saconnay,
- L'inauguration des Automnales,
- La Rencontre des sociétés communales
- La Soirée des entreprises

Courriers:

- Décision de l'ACG du 16 octobre 2024 – Délibération concernant la décision de subvention (musée de la bande dessinée au Grand-Saconnex)
- Réponse de la Conseillère d'Etat Mme Nathalie FONTANET, du 1^{er} novembre 2024, concernant la résolution « Vols de nuit ça suffit ! Appliquons enfin le modèle zurichois »

3. Communications du Conseil administratif

3.1. Communications

Mme PORTIER présente un nouveau collaborateur, M. Daniel WELDAY, qui a déjà fait plusieurs saisons à la Patinoire depuis 2019, puis pour un remplacement en CDD et qui est désormais engagé en tant qu'ouvrier polyvalent non qualifié au service des parcs en CDI, contrat à durée indéterminée.

Mme PORTIER annonce qu'une campagne de sensibilisation a été lancée contre la dépose sauvage de déchets aux emplacements dédiés aux encombrants. En effet, comme mentionné dernièrement dans le GSI et autres journaux, les déchets retrouvés ne font pas partie de la catégorie des encombrants Il s'agit par exemple de piles usagées, de produits toxiques, chimiques, dangereux non étiquetés, de jouets etc. qui sont malheureusement déposés en bord des routes à la portée de tous et surtout des enfants.

Mme PORTIER poursuit en évoquant le chêne abattu dernièrement dans le préau de l'école du Pommier. Elle déplore que l'enlèvement du reste du tronc a été refusé par l'Etat, tout comme la proposition d'en faire une sculpture, ceci car le tronc restant est encore vivant. Une nouvelle demande a donc été réitérée auprès des services de l'Etat, car la volonté de replanter un arbre digne de ce nom n'est possible qu'à cet emplacement.

De plus, Mme PORTIER, annonce que la Patinoire est montée et est prête à accueillir les personnes dès samedi 16 novembre 2024.

Enfin, Mme PORTIER informe, qu'avec M. JIMAJA, ils ont rencontré Mme Carole-Anne KAST suite à plusieurs échanges concernant la situation dans le quartier du Pommier. Mme Carole-Anne KAST a proposé de mettre en place un contrat local de sécurité (CLS), qui avait déjà été proposé mais qui jusqu'à ce jour n'était pas réalisable du fait de l'aspect contraignant et du manque d'effectif. La rupture du contrat CLS par la commune de Thônex a permis à Mme Carole-Anne KAST d'en proposer une version allégée qui est en cours d'élaboration ; une validation est prévue le 1^{er} janvier 2025. Ceci ne changera pas la collaboration actuelle avec police cantonale mais validera ce qui est déjà fait avec celle-ci. D'autres mesures sont également en cours de discussion avec Mme Carole-Anne KAST et seront également proposées dans les commissions dédiées telles que la commission de la Cohésion sociale et Prévention sécurité.

M. POMATTO donne un point de rappel concernant le projet de crédit d'investissement pour la réalisation du musée de la bande dessinée. Pour donner suite au droit d'opposition qui vient d'être lu, il précise que les communes présentent en assemblée générale de l'ACG ont approuvé la subvention à l'unanimité. Il y a donc peu de chances qu'il y ait une opposition de la part des deux tiers des communes. Le projet de crédit sera présenté en commission TCR le 18 novembre prochain afin qu'il soit voté par le Conseil municipal le 2 décembre 2024.

De plus, M. POMATTO donne lecture d'une série de communications, remise par M. JIMAJA, absent ce soir, concernant les dicastères de ce dernier.

Premièrement, concernant les petites douanes de la rive droite, plusieurs mesures vont être prises pour diminuer le trafic de transit des frontaliers sur les axes secondaires des communes Genevoises de la rive droite. Un essai sera fait en 2025 à la douane de Bois-Chatton à Collex-Bossy, ces mesures seront expliquées ultérieurement.

Deuxièmement, concernant le PLQ Morillons Parc, l'Association Radar avait fait recours contre la décision du Conseil d'Etat quant à l'adoption du PLQ Morillons Parc. Le PLQ avait été adopté le 15 mai 2024 et le recours avait été déposé le 14 juin 2024, l'Association Radar a par la suite retiré son recours. Le dossier suit son cours, les propriétaires préparent la prochaine étape afin de monter le dossier pour la demande d'autorisation de construire. La commune suit le dossier, notamment en ce qui concerne les servitudes inscrites dans le PLQ.

Troisièmement, pour le PDCom, la mise en consultation de la stratégie d'évolution de la zone 5 a commencé le 30 octobre 2024 et finira le 29 novembre 2024. Les documents peuvent être consultés au département du Territoire, Office de l'urbanisme, et au Service aménagement travaux publics et énergie (SATPE) de la commune, durant les heures d'ouverture du service. De plus, une exposition résumant les principales orientations de la stratégie d'évolution de la zone 5 est visible à l'Atelier Maison des projets, route de Colovrex 2, durant un mois à partir du 30 octobre prochain ; les documents y seront également consultables en libre accès pendant les heures d'ouverture, les mercredis de 16h00 à 19h00 et les samedis de 10h00 à 15h00.

M. POMATTO poursuit au sujet de la démarche participative du secteur des Marronniers. Initiée en partenariat avec le Canton, la Caisse de prévoyance des fonctionnaires de la police et des établissements pénitentiaires, la Fondation communale pour le logement, la paroisse Saint-Hippolyte ainsi qu'un propriétaire privé, elle s'inscrit dans la continuité du processus de concertation menée dans le cas de l'étude préliminaire en 2020 et 2021. L'ambition est de poursuivre les réflexions et d'enrichir collectivement le récit du projet, en recueillant les pratiques, l'expérience, la perception et les attentes pour ce secteur et contribuer ainsi à l'évolution du quartier. Les résultats de cette démarche permettront d'alimenter le programme du concours d'architecture pour le secteur des Marronniers. Par la suite des représentantes et représentants de la population seront également intégrés à la procédure de concours en tant qu'experts d'usage et afin de garantir le suivi des résultats citoyens, par leur prise en compte dans les propositions des équipes concurrentes. La démarche sera rythmée par plusieurs temps participatifs : sondage en ligne, évènement et exposition « les Marronniers : réouvrons le dialogue » (14 décembre 2024, de 14h à 17h à la Maison des projets), micros-trottoirs « les Marronniers : quelle exemplarité ? » (8 janvier 2025, de 14h à 18h sur site), circuit-atelier « les Marronniers : comment vivre ensemble ? » (23 janvier 2025, de 18h à 21h à la Maison des projets). Finalement, M. POMATTO conclut avec une information concernant l'ouverture d'un chantier qui débutera au chemin des Crêts n°17, pour la construction de trois habitats groupés de 18 logements. La durée des travaux est de 24 mois. La circulation ne sera pas impactée, sauf pendant le raccordement des réseaux.

Pour terminer, M. POMATTO rappelle que le projet de réaménagement du Pommier et le bilan de la route des Nations sont toujours affichés dans l'espace d'exposition de la Maison des projets.

3.2 Suspens du Conseil municipal

Le Président demande à l'assemblée si elle a des compléments à demander.

Le Président ouvre la discussion.

M. POMATTO précise que suite à la question de Mme PERROTIN DURET du 9 septembre 2024, la commune a mandaté une entreprise qui va proposer un projet concernant le cheminement au Pommier, celui-ci sera présenté en commission lorsqu'il sera disponible.

4. Rapports des Commissions et des délégués

4.1 Rapport de la Commission des Finances sur le projet de budget 2025

Le Président passe la présidence à la Vice-Présidente, Mme PRUNCU-CUTILE, qui demande à M. SIMETH de lire son rapport. M. SIMETH n'a rien à ajouter.

La Vice-Présidente ouvre la discussion.

M. BISE demande ce que vient faire le paragraphe concernant le Centre International John Knox dans le rapport, et si cela est un pied dans la porte pour le budget 2025 ?

M. SIMETH répond à M. BISE que cette audition n'est pas en lien avec le budget 2025 et explique que le Centre International John Knox a demandé de présenter les activités qu'il va développer prochainement.

M. BISE entend la réponse de M. SIMETH mais demande pourquoi avoir reçu le Centre International John Knox, qui est une fondation privée de l'église réformée, pour présenter ses problèmes financiers à la commune ?

M. SIMETH répond en toute transparence que le Centre International John Knox est venu présenter ses projets en cours, dont la rénovation de leurs bâtiments, et qu'il est probable que par la suite il revienne avec une demande de participation financière de la commune pour certains projets. Pour l'instant, il n'y a rien de concret.

M. POMATTO précise que le Conseil Administratif a été approché par la Présidente de la Fondation John Knox concernant la rénovation d'une partie de leurs bâtiments et la mise en place de nouvelles activités. Il rappelle que le lien avec l'église réformée n'est plus d'actualité depuis plusieurs années. Le Centre International John Knox souhaitait présenter leurs projets au Conseil municipal, qui avait historiquement déjà pris part à leurs projets. Il envisage de créer un partenariat avec la commune. De ce fait, à la suite d'une modification de l'agenda des commissions des Finances, en raison du retard de la remise des estimations fiscales de la part l'Etat, il s'est trouvé opportun de faire venir le Centre

International John Knox lors d'une commission des Finances déjà agendée, mais il n'y a aucune relation avec le budget de la commune.

Mme STUDER précise que les commissaires ont juste pensé bien faire en mettant un aparté concernant le Centre International John Knox dans leur rapport. Par ailleurs, les commissaires lui ont demandé de revenir avec des dossiers plus concrets et des chiffres.

M. EYA NCHAMA rappelle que Le Centre International John Knox est belge et est une organisation non gouvernementale qui travaille avec les Nations Unies. Son foyer accueille les personnes étrangères, qui par exemple interviennent au BIT, OMS, ONU etc., en pratiquant des tarifs bas. Dans ce cadre et parce que le Centre promeut la Genève Internationale, il mérite le soutien de la commune, tout comme elle avait soutenu l'institut Italien au chemin Jacques-Attenville, qui accueille des personnes âgées. Si un partenariat est demandé par John Knox avec la commune, M. EYA NCHAMA soutiendra complètement son application.

Mme GIROD indique qu'elle s'abstiendra de voter ce rapport, qui inclus les indemnités allouées au Conseillers administratifs et municipaux et pour lesquelles elle considère ne pas devoir prendre position, mais qu'elle est d'accord avec le reste du rapport.

La Vice-Présidente passe au vote du rapport et redonne la Présidence au Président M. SIMETH.

Celui-ci est accepté par 21 « oui », 0 « non », 2 abstentions.

4.2 Rapport de la Commission Aménagement du territoire, mobilité (ATM) du 28 octobre 2024, promenade de la Paix réaménagement du parc du château-Pictet

Le Président demande à Mme ECKERT de lire son rapport, elle n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président fait voter le rapport.

Celui-ci est accepté à l'unanimité.

4.3 Rapport de la Commission Aménagement du territoire, mobilité (ATM) du 28 octobre 2024, cours Nobel réaménagement du chemin de la Rirole

Le Président demande à Mme ECKERT de lire son rapport, elle n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président fait voter le rapport.

Celui-ci est accepté à l'unanimité.

4.4 Rapport d'information de la Commissions Equipements public du 16 octobre 2024, projet d'aménagement inclusif de l'aire de jeux du parc des Délices

En l'absence de M. PONCET, le Président demande à Mme MONNIER de lire le rapport, elle n'a rien à ajouter.

Le Président ouvre la discussion.

Mme PERROTIN DURET demande si le lieu est bien le parc des Délices, car elle considère qu'il est en pente et n'est pas approprié pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Mme MONNIER répond à Mme PERROTIN DURET qu'il s'agit bien du parc des Délices et que l'accessibilité a été évaluée, car il se trouve à proximité d'un parking et des transports en commun, contrairement à d'autres parcs de la commune.

4.5 Rapport d'information du Groupement des législatifs de la rive droite (GLRD) du 19 septembre 2024, à la salle Pregny à Chambésy

Le Président passe la Présidence à la Vice-Présidente et lit le rapport en l'absence de M. PONCET, et n'a rien à ajouter.

La Vice-Présidente redonne la présidence au Président.

5. Projets de délibérations

Le Président fait voter l'entrée en matière des délibérations du point 5.1 à 5.6.

Celle-ci sont approuvées à l'unanimité.

5.1 Proposition du Conseil administratif relative au budget de fonctionnement annuel 2025, au taux de centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter

Le Président passe la parole à M. POMATTO qui commente la présentation projetée.

Le Président ouvre la discussion.

M. EYA NCHAMA est satisfait de la maîtrise du budget qui conduit la commune à bon port et remercie la commission des finances, le chef de services des finances ainsi que le Conseil administratif pour le travail effectué. Malgré toutes les crises endurées, tel que le COVID ou les difficultés rencontrées avec personnes morales de la commune, le résultat est très positif.

Le Président demande à Mme PRUNCU CUTILE de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

5.2 Ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle 2025 au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises

Le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, il demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

5.3 Proposition du conseil administratif relative aux indemnités allouées en 2025 aux Conseillers administratifs et Conseillers municipaux

Le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, il demande à Mme PRUNCU CUTILE de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est approuvée 22 « oui », 0 « non », 1 abstention.

5.4 Ouverture d'un crédit cadre quadriennal d'acquisition de véhicules communaux 2025-2028

Le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, il demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

5.5 Ouverture d'un crédit cadre quadriennal pour l'acquisition et la maintenance de matériel et licences informatiques 2025-2028

Le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, il demande à Mme PRUNCU CUTILE de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

5.6 Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 relatif à des amortissements complémentaires du patrimoine administratif

Le Président ouvre la discussion.

M. POMATTO rappelle que, comme chaque année, le vote de ce crédit complémentaire permet de d'augmenter l'amortissement et d'investir dans d'autres projets et développements. Le crédit est lié au budget de 2024 et non à celui de 2025.

Le Président demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

5.7 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation pour l'aménagement du projet de la Promenade de la Paix – Secteur du parc du château-Pictet

Le Président fait voter l'entrée en matière.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

Le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée il demande à Mme PRUNCU CUTILE de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

5.8 Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation pour le réaménagement du chemin de la Riolo – Cours des Nobel

Le Président fait voter l'entrée en matière.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

Le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée il demande à Mme TISSOT-BUCHOUX de lire la délibération.

Le Président fait voter la délibération.

Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

6. Propositions du Conseil administratif

Mme PORTIER propose une séance d'information à la CP 45, compagnie des sapeurs-pompiers, en présence de la commission Prévention sécurité. En effet, la semaine dernière, lors de la séance du GSIS, groupement des services d'incendie et de secours, la phase test d'intégration des pompiers volontaires au sein du corps des pompiers professionnels a été présentée dans les grandes lignes. Mme PORTIER souhaite qu'elle soit présentée à la compagnie ainsi qu'à la commission Prévention sécurité. Elle reviendra ultérieurement avec une proposition de date.

M. POMATTO n'a rien à ajouter.

7. Grands travaux

En l'absence de M. JIMAJA, le Président passe la parole à M. POMATTO qui indique que toutes les informations ont déjà été transmises au point 3.1 « Communications ».

8. Motions : néant

9. Résolutions : néant

10. Questions des Conseillers municipaux

M. EYA NCHAMA constate que depuis deux à trois mois, voire plus longtemps, un citoyen saconnésien ou peut-être pas, est toujours vers la Migros du Pommier à n'importe quelle heure du jour. M. EYA NCHAMA souhaiterait savoir si le Conseil Administratif est au courant ?

Mme PORTIER invite M. EYA NCHAMA à venir lui parler de ce sujet après la séance.

Mme PERROTIN DURET revient sur les informations de Mme MONNIER concernant le parking à côté du parc des Délices, à proximité de la future nouvelle aire de jeux inclusive. Elle souhaite avoir plus de précision, à savoir s'il s'agit du parking en haut de la mairie ou de celui vers les immeubles ? Si c'est ce dernier, n'est-il pas privé ?

Mme EDELENBOS demande pourquoi il y a une pancarte indiquant "Pregny" au chemin des Crêts-de-Pregny entre le no 23 et le centre John Knox au no 27. Il lui semble que ce tronçon fait toujours partie du Grand-Saconnex ?

Mme CAVALIERI demande pourquoi les informations des sociétés communales ne sont pas directement transmises au secrétariat du Conseil municipal ? Elle demande que déléguée à la vie locale et associative, Mme BUCHO BUSCHBECK, fasse un point de situation afin que les invitations arrivent par email au Conseil municipal.

Mme MICHAUD ANSERMET revient sur le Noël des aînés à Palexpo et demande combien Palexpo demande pour un encadrement avec des ambulanciers ?

Mme PORTIER ne connaît pas le montant exact, car c'est une facture globale pour la location de Palexpo et, pour le Noël des aînés, une équipe de premier secours est obligatoire. Ceci est également dû aux nouvelles exigences et à la loi sur la sécurité à laquelle Palexpo doit se conformer. Mme PORTIER ajoute que, par exemple, Palexpo a désormais sa propre équipe de pompiers.

11. Propositions des Conseillers municipaux

11.1. Approbation du calendrier du 1er semestre 2025

Mme MICHAUD ANSERMET demande de modifier le texte au 26 mai 2025, qui concerne les comptes 2024 et non le budget 2025.

Le Président passe au vote du calendrier du 1^{er} semestre 2025.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité

11.2 Autres propositions

M. CUDRE rappelle que lors du Noël des aînés, depuis des décennies, la présence des samaritains est extrêmement appréciée. En effet, ils accueillent et amènent les personnes âgées à leur table, ils les accompagnent également aux WC si nécessaire et, après la manifestation, ils aident à nouveau les aînés à rejoindre les bus. M. CUDRE est au courant que les samaritains reçoivent une subvention communale. C'est pourquoi M. CUDRE est étonné et demande que les samaritains officient à nouveau durant le prochain Noël des aînés, ce qui ne semble malheureusement pas être le cas cette année. M. CUDRE demande au Conseil Administratif de prendre contact avec la direction de Palexpo et Monsieur Claude MEMBREZ afin de savoir pourquoi la présence des samaritains n'est plus souhaitée.

Mme PORTIER indique que justement ce matin, le Conseil Administratif a rencontré la direction de Palexpo ainsi que M. Claude MEMBREZ et que ce sujet a été abordé. Palexpo a répondu qu'ils doivent suivre certaines règles pour les manifestations, à savoir si des sauveteurs sont demandés, ce qui est le cas du Noël des aînés. Le degré d'action et les gestes médicaux ne sont pas les mêmes entre les

sauveteurs et les samaritains. En effet, ces derniers ne sont pas habilités à effectuer certains soins. Mme PORTIER ainsi que M. POMATTO ont réitéré leurs souhaits auprès de Palexpo pour que les samaritains soient à nouveau présent. Si Palexpo refuse, la mairie maintiendra son souhait d'avoir la présence des samaritains au Noël des aînés d'une façon ou d'une autre.

Mme CAVALIERI propose qu'un canal de transmission des invitations de la part des sociétés communales soit mis en place afin que les Conseillers municipaux reçoivent l'information dans les délais.

12. Communications et divers

12.1 Agenda des manifestations

12 L'inauguration de la Patinoire du Grand-Saconnex – samedi 16 novembre 2024

13 Le Concert de la Sirène – samedi 23 novembre 2024

14 Les Féeries de Penthes du 15 au 17 novembre 2024

12.2 Autres communications / Remarques

Mme STUDER rappelle que durant le prochain week-end, les 16 et 17 novembre 2024, se tiendra le Marché de Noël solidaire à la salle communale des Délices. Elle invite chacun à venir pour ce moment de partage.

Le Président rappelle que les membres de la GLRD sont bien M. PONCET et lui-même et pour le GICORD M. BISE et lui-même. M. BISE n'était pas au courant qu'il était membre du GICORD mais accepte d'être délégué.

Le Président indique que la soirée des jetons aura lieu au restaurant Miski, une cevicheria, qui se trouve rue de Berne 65 aux Pâquis. Il précise que le restaurant sera privatisé pour l'occasion et qu'un email avec des informations sera envoyé prochainement aux Conseillers municipaux.

Pour finir Le Président donne le second indice pour la sortie du Président du printemps prochain qui est « travaillez votre allemand » !

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance publique à 22h10.

La Vice-Présidente

Le Président

Angelica PRUNCU-CUTILE

Yann SIMETH